

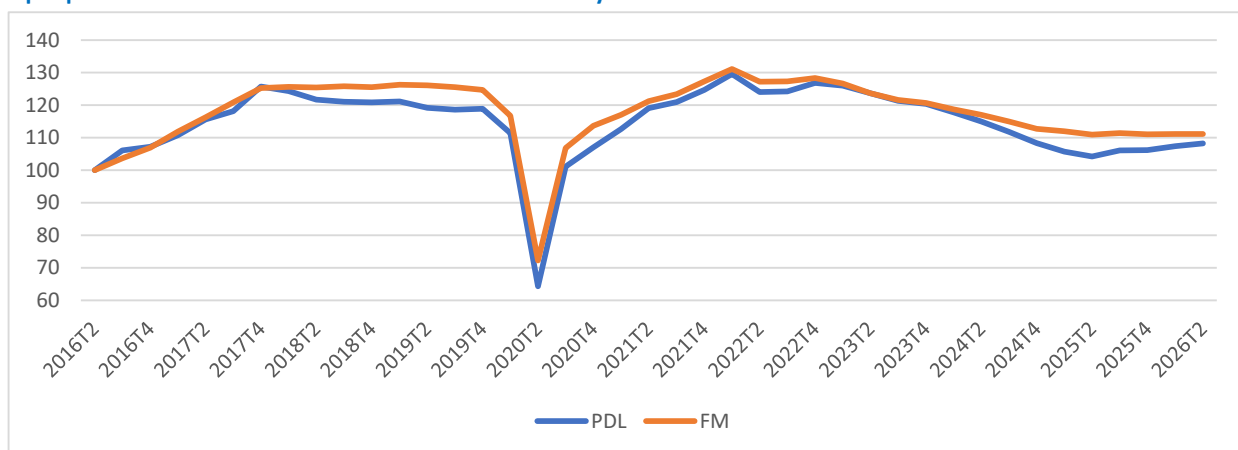
L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T2 2026

L'activité intérimaire progresse en ETP, tant sur le trimestre que sur un an. En revanche, les effectifs intérimaires en fin de mois diminuent sur le trimestre, tout en restant en hausse sur un an.

Sur un an, le volume d'ETP augmente dans l'industrie et le tertiaire. Les missions les plus longues sont observées dans l'industrie hors IAA et dans la construction.

Avec le Centre-Val de Loire, les Pays de la Loire affichent le taux de recours à l'intérim le plus élevé de France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au 2^e trimestre 2026, l'intérim progresse dans les Pays de la Loire. Le volume d'emplois en équivalent temps plein (ETP) augmente de 0,8 % sur le trimestre et de 3,9 % sur un an. Cette évolution est plus favorable qu'en France métropolitaine, où le volume d'ETP reste stable sur le trimestre et progresse légèrement sur un an (+0,2 %).

En revanche, les effectifs intérimaires en fin de trimestre diminuent dans les Pays de la Loire comme en France métropolitaine (respectivement -1,2 % et -1,0 %). Sur un an, ils progressent de 1,0 % dans la région, tandis qu'ils reculent de 1,7 % au niveau national.

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	2nd trimestre 2026	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	55 448	0,8%	3,9%	0,0%	0,2%
Effectifs en fin de trimestre	54 428	-1,2%	1,0%	-1,0%	-1,7%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	2nd trimestre 2025	1er trimestre 2026	2nd trimestre 2026	trimestre	an
Agriculture, sylviculture, pêche	438	419	416	-0,6%	-4,9%
Industrie	24 869	26 318	26 685	1,4%	7,3%
Industrie agroalimentaire	8 582	8 254	8 348	1,1%	-2,7%
Biens d'équipement	2 606	3 139	3 132	-0,2%	20,2%
Matériels de transport (dont automobile)	3 524	3 903	4 013	2,8%	13,9%
Autres produits industriels	8 893	9 725	9 889	1,7%	11,2%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 264	1 297	1 303	0,4%	3,1%
Construction	8 304	8 258	8 195	-0,8%	-1,3%
Tertiaire	19 761	20 019	20 151	0,7%	2,0%
Commerce	4 056	4 050	3 972	-1,9%	-2,1%
Transports et entreposage	4 474	4 838	4 899	1,3%	9,5%
Services aux entreprises	6 275	6 274	6 318	0,7%	0,7%
Services non marchands	2 534	2 484	2 591	4,3%	2,3%
Autres services	2 422	2 373	2 370	-0,1%	-2,1%
Ensemble des secteurs	53 372	55 014	55 448	0,8%	3,9%

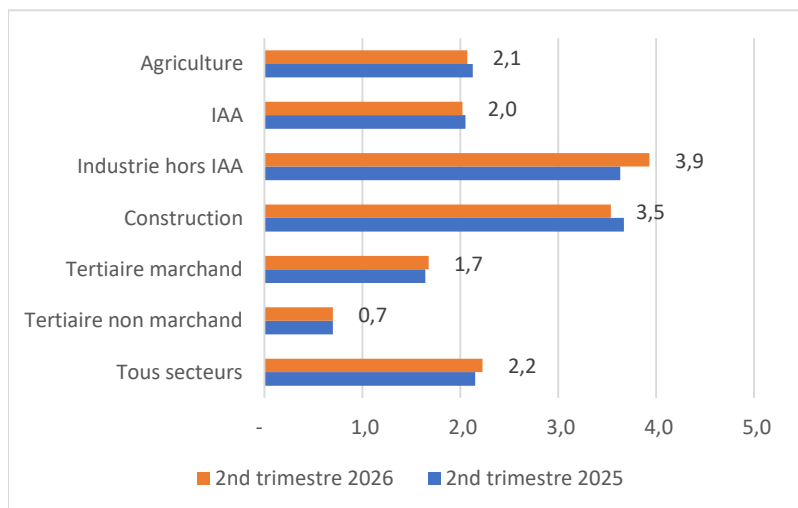
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Le volume de travail temporaire, en équivalent temps plein (ETP), repart à la hausse, porté par l'industrie et le tertiaire.

Sur le trimestre, l'emploi intérimaire progresse dans l'industrie (+1,4 %) et le tertiaire (+0,7 %), tandis qu'il recule dans la construction (-0,8 %) et l'agriculture (-0,6 %). Au sein de l'industrie, seul le secteur des biens d'équipement enregistre une baisse (-0,2 %). Dans le tertiaire, le commerce (-1,9 %) et les autres services (-0,1 %) sont les seuls secteurs en recul.

Sur un an, l'emploi intérimaire progresse dans l'industrie (+7,3 %) et le tertiaire (+2,0 %), tandis qu'il diminue dans l'agriculture (-4,9 %) et la construction (-1,3 %). Au sein de l'industrie, seule l'IAA enregistre une baisse (-2,7 %). Dans le tertiaire, le commerce et les autres services reculent de 2,1 %.

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



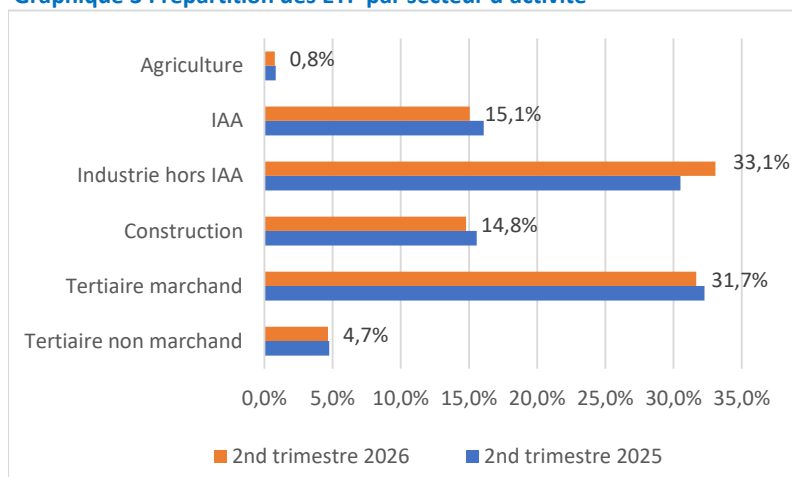
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au 2^e trimestre 2026, la durée moyenne des missions d'intérim s'établit à 2,2 semaines, en légère hausse sur un an (2,1 semaines).

Les missions sont les plus longues dans l'industrie hors IAA, avec une durée moyenne de 3,9 semaines, en hausse sur un an. Dans la construction, leur durée reste également élevée (3,5 semaines), mais diminue sur un an.

À l'inverse, les missions sont plus courtes dans le tertiaire marchand et le tertiaire non marchand, avec des durées moyennes respectives de 1,7 et 0,7 semaine.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

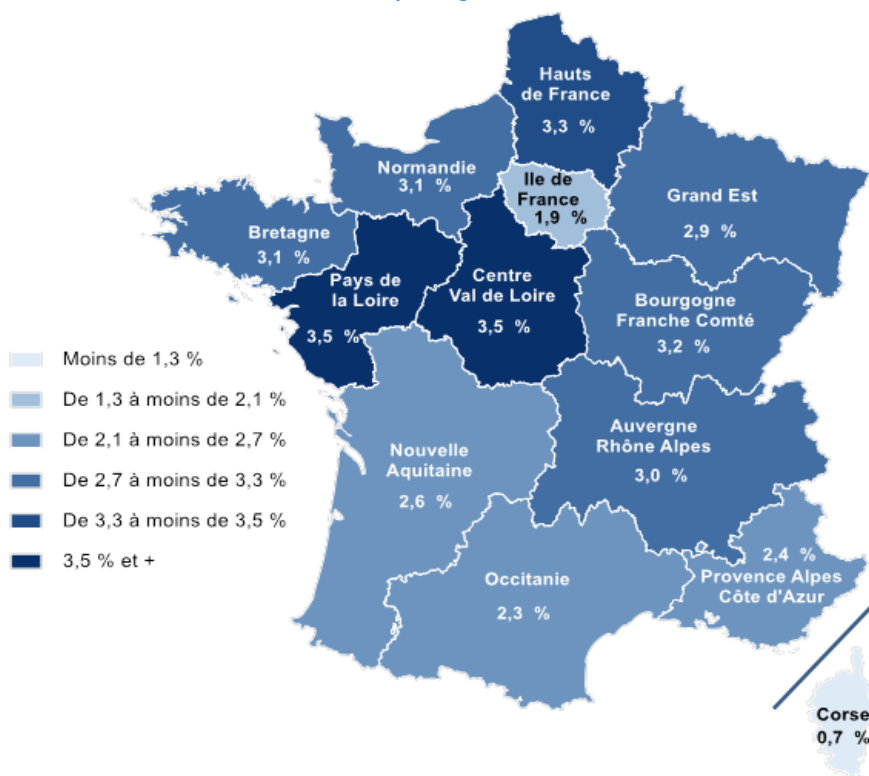


L'industrie hors IAA (33,1 %) et le tertiaire marchand (31,7 %) concentrent la majorité des emplois en équivalent temps plein (ETP). À eux seuls, ces deux secteurs représentent près des deux tiers du total.

Sur un an, seule la part de l'industrie hors IAA progresse (+2,6 points). À l'inverse, la part des autres secteurs diminue, avec des baisses comprises entre 0,1 point dans l'agriculture et 1,0 point dans l'IAA.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région au T2 2026

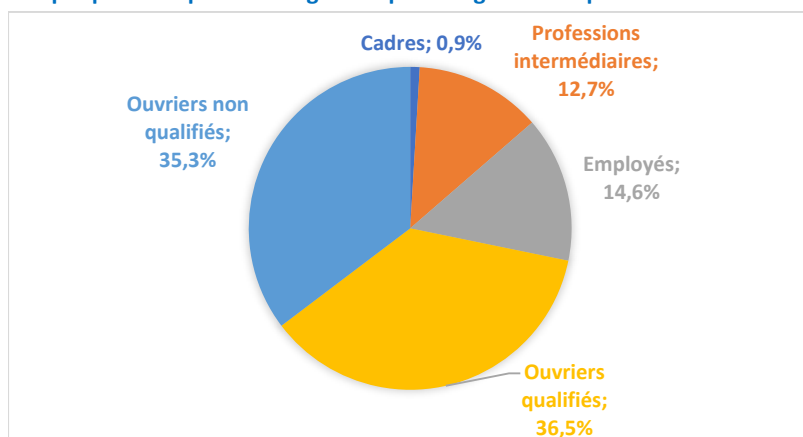


Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

Les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire affichent les taux de recours à l'intérim les plus élevés de France (3,5 %).

Dans les Pays de la Loire, le taux de recours à l'intérim est stable sur le trimestre comme dans toutes les régions métropolitaines, et progresse de 0,1 point sur un an.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers qualifiés (36,5 %) et les ouvriers non qualifiés (35,7 %) concentrent l'essentiel des effectifs intérimaires. À eux seuls, ils représentent plus de 70 % des effectifs.

Les employés représentent 14,6 % des effectifs, devant les professions intermédiaires (12,7 %). Les cadres restent très minoritaires, avec 0,9 % des effectifs.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

